
CLAUDIA RUIZ :

La réunion est enregistrée.

Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue à cet appel d'AFRALO sur le document de rapport de mobilisation des ALS en ce lundi 23 novembre.

Nous avons avec nous du côté anglais Seun Ojedeji, [Adam Ahmat Doungous], Adri Loubser, Bram Malawi, Daniel Nanghaka, Katambi Joan, Sarah Kiden et Abdeldjalil Bachar Bong. Du côté français, nous avons Michel Linze, Bamba Vissindou, Olévié Kouami et Aziz Hilali. Nous avons reçu les excuses d'Abdulkarim Oloyede et de Pasteur Peters.

Du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Alperen Eken, Yaovi Atohoun et moi-même, Claudia Ruiz. Je m'occupe de la gestion de l'appel. Les interprètes sont Jacques et Isabelle.

Je vous rappelle à tous de bien dire votre nom lorsque vous prenez la parole pour qu'on puisse vous identifier sur les canaux linguistiques. Et n'oubliez pas d'éteindre votre micro lorsque vous ne parlez pas de manière à éviter toute interférence.

Je vous repasse la parole, Seun.

SEUN OJEDEJI :

Merci beaucoup Claudia. Merci à tous.

Bienvenue à cet appel et m'avoir d'avoir pris le temps d'être avec nous. Vous avez l'ordre du jour. Avant de rentrer dans le détail de cet ordre du jour, n'hésitez pas à me dire si vous avez des suggestions pour

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

modifier cet ordre du jour. Non ? Très bien, je ne vois pas et je n'entends personne, donc l'ordre du jour est adopté. Nous passons donc au point suivant, brève présentation.

Cet appel a pour objectif de parler de nos points de vue, de nos opinions sur le rapport du groupe de travail de mobilisation des ALS. Si vous vous souvenez, le rapport a été mis à jour je crois que c'était il y a à peu près un mois, si je ne me trompe pas. Nous avons donc demandé aux membres de fournir des commentaires. Comme vous le savez, ce rapport aura un impact sur le fonctionnement de nos ALS à l'At-Large et à l'ICANN à l'avenir, donc il me semblait très important que les membres de notre région aient l'opportunité d'apporter leurs commentaires. Les membres de notre région ont élaboré cette proposition de document, mais nous souhaitons donner l'opportunité à tous les membres de regarder le rapport pour donner leur point de vue également.

Avec AFRALO et la collaboration du personnel, nous avons créé ce document Google dont vous avez le lien dans l'ordre du jour. Ce document Google contient donc le document sur lequel nous allons effectuer nos commentaires. Ce sont des commentaires et pas des modifications du document. Et il y a eu beaucoup de documents qui ont été fournis. Nous avons des commentaires de certains de nos membres, donc je remercie ceux qui ont apporté leurs commentaires.

Ce que nous avons fait du point de vue de dirigeants, c'est que nous avons travaillé avec Pasteur Peters en particulier il n'y a pas longtemps pour rationaliser les commentaires parce qu'il en avait apporté un certain nombre. Nous ne voulions pas trop passer de temps là-dessus

ensemble, donc nous avons organisé un appel privé avec Pasteur Peters sur ses commentaires. Certains membres du groupe de travail étaient également présents avec les dirigeants d'AFRALO. L'idée pendant cet appel avec lui, c'était de voir si certains des commentaires qui avaient été apportés pouvaient être résolus pour certains d'entre eux en expliquant l'intention de ce qui avait été inclus dans le rapport et sur les points commentés par Pasteur Peters. Nous avons fait beaucoup de progrès dans ce sens.

Ceux que vous avez encore sur le document sont encore ouverts et soumis à notre consultation. Il nous reste encore des commentaires de Pasteur Peters, mais il y en a peu. Et il y a aussi d'autres commentaires apportés par d'autres membres.

L'idée maintenant, c'est de regarder les commentaires que nous avons encore dans le document pour voir s'il y a des personnes qui sont contre ces commentaires, à savoir qu'il ne faudrait pas les soumettre à l'ALAC. Et c'est l'objectif de cet appel.

Pendant cet appel, il n'y aura pas de nouveaux commentaires qui seront acceptés. Nous allons regarder les commentaires qui ont été fournis et voir si vous êtes d'accord pour les envoyer. Et bien sûr, nous pouvons également éclaircir tout ce qui n'est pas clair.

Voilà la méthodologie que je suggère. À la fin de l'appel, nous passerons en revue la suite de notre travail, comment nous allons envoyer les commentaires à l'ALAC sur la base des différents commentaires qui ont été apportés. Enfin, nous en arriverons à un accord suite à notre discussion.

Je ne sais pas s'il y a des suggestions de modification par rapport à ce que je viens de suggérer et par rapport à notre méthodologie de travail pendant cet appel. Donc dites-moi si vous avez d'autres perspectives. Je vous donne la parole, n'hésitez pas. Très bien, je ne vois pas de main levée, je n'entends personne, donc nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour donc et passer en revue les différents commentaires.

Nous allons afficher le document Google et montrer les commentaires, ceux qui n'ont pas été résolus et qui sont toujours ouverts. Vous les voyez à l'écran et bien sûr, vous avez vu que j'ai demandé à Alan Greenberg, qui est le président du groupe de travail, de répondre à certains des commentaires ouverts de manière à clarifier ou mieux définir l'intention pour informer notre discussion au cours de cet appel. Alan n'est pas présent aujourd'hui, mais il a déjà apporté certains éclaircissements.

Passons au premier commentaire. Si vous voulez bien dérouler le document s'il vous plaît. Nous avons ce commentaire d'Emmanuel : « Le rapport n'explique pas comment la mission... » Il y a beaucoup de choses qui ont été dites dans ce commentaire qui est donc assez long. Il y a une clarification qui existe. C'est général pour tout le rapport. Alan a fait des commentaires à ce sujet, le personnel va nous montrer ces commentaires. Voilà la réponse d'Alan que vous voyez à l'écran. On se concentre sur l'amélioration de la communication avec les membres des ALS et également au renforcement de la participation des ALS.

Ce que je suggère, étant donné qu'on regarde la teneur du document, une partie du document, je crois qu'il faut se concentrer sur le contenu du rapport et nous allons voir si on est à l'aise avec la plupart des

commentaires que nous allons aborder. Donc je suggèrerais que ce commentaire d'Emmanuel, je ne sais pas s'il est sur cet appel, vous avez vu qu'il y a des commentaires qui ont rebondis sur le premier commentaire et je crois que cela est reflété dans le contenu des séances que nous avons eues. Ma suggestion sur ce commentaire d'Emmanuel, c'est que cela me semble résolu. Notre objectif est de voir simplement s'il y a des points qui posent problème dans le rapport. On ne veut pas continuer plus longtemps le travail sur ce rapport.

Avant que je demande au personnel de passer au commentaire suivant, est-ce que vous êtes d'accord avec ma suggestion ? Je regarde le chat également. Je ne vois pas de main levée. Je pense que ce point est résolu. Nous pouvons effacer ce commentaire et maintenant passer au suivant.

C'est un commentaire sur les rapports. Chaque ALS effectue un rapport biannuel à l'ALAC. Ce n'est pas à l'ALAC en tant que tel, le rapport, c'est par rapport à la RALO qui est responsable.

Alan et d'accord avec cela. Alan a répondu : « Je suis heureux de simplement retirer la phrase « à l'ALAC ». Et c'est le personnel qui va coordonner tout cela. On utilisera également le wiki pour communiquer au niveau de ces rapports. C'est pour information pour les personnes sur cet appel. Est-ce que quelqu'un veut prendre la parole ? Nous avons le personnel également présent avec nous ; est-ce que vous voulez rajouter quelque chose ? Ce sont des rapports qui sont publiés sur le wiki et évidemment, on respectera la vie privée. C'est donc une question de notification des RALO. Et si le leadership des RALO ne prend pas d'action, après, cela passe au niveau de l'ALAC. Mais je crois que

c'est l'aspect opérationnel et je ne sais pas si le personnel veut nous dire quelque chose à ce sujet. Quelqu'un du staff, du personnel ?

Allez-y Heidi.

HEIDI ULLRICH :

Je ne sais pas si vous voulez que je parle plus de ces rapports, mais ce qui est fait actuellement, c'est qu'on n'envoie pas le rapport à l'ALAC. Les informations ne sont pas remises à l'ALAC en tant que tel. Chaque année, au moment de la réunion général, nous voyons qui fait partie de l'effectif des ALS. On s'assure d'avoir les bonnes informations provenant des RALO. Et mis à part cela, on n'a pas de demande de rapport annuel.

Là, ce qui change, c'est que dans ce rapport, vous demandez que tous les deux ans il y ait des informations qui soient envoyées de la part des ALS au personnel. Alan est prêt à retirer également « à l'ALAC ». Là, c'est pour savoir s'ils travaillent toujours à des points au sujet de l'ICANN. On aura besoin de plus de détails sur ces rapports, quelle sera la teneur de ces rapports des ALS.

SEUN OJEDEJI :

D'accord. C'est très clair.

Pour AFRALO, s'il y a une mesure à prendre par rapport à ces actions, ces rapports seront envoyés au personnel qui les archivera. C'est aux RALO premièrement de faire ce travail. Et si nécessaire, cela passe au niveau de l'ALAC.

Nous allons retirer dans le cadre de ce que nous dit Alan, qui est d'accord pour retirer tout ce qui est relié à l'ALAC. Nous allons garder

simplement ce commentaire. Et c'est un commentaire que l'on peut faire à l'ALAC sur ce rapport. Êtes-vous d'accord avec cela ?

Parce qu'Alan a mis son commentaire personnel. Ce commentaire ne fait pas autorité. Il dit simplement que cela fait du sens. Je ne sais pas si l'ALAC va accepter cela, mais je suggère qu'on en parle à l'ALAC et que l'on voit s'il y a besoin de modifications.

Je ne vois pas de main levée, je n'entends personne. Donc on va garder cela ouvert et nous allons maintenant passer à la section suivante des commentaires.

C'est un commentaire initialement je pense qui a été résolu. Mais Chokri posait la question : « Quel est le rôle des RALO et des ALS dans le CRM ? » Je crois que c'est une question opérationnelle, le système de gestion de la clientèle, CRM.

Heidi, vous êtes bien placée pour répondre à cela.

HEIDI ULLRICH :

C'est en rapport avec le système CRM de gestion des relations avec la clientèle. C'est un petit peu comme les forces de vente qui sont gérées de cette manière. Les SO et les AC vont travailler de cette manière. La GNSO va commencer à utiliser ce système de CRM. Et pour l'At-Large, nous sommes en train d'y travailler, on est en formation sur le CRM. Ce que nous avons noté dans la révision de l'At-Large, c'est le point 16 de la révision en rapport avec les indicateurs. Cheryl Langdon-Orr travaille là-dessus au niveau du groupe des indicateurs de performance.

Il va y avoir un travail effectué là-dessus à l'At-Large, de travailler avec un système CRM. C'est un outil extraordinaire de gestion des relations clientèle, l'ALAC avec ses membres, l'activité des membres, la communication avec les membres. Cela va être très personnalité. Vous voyez si quelqu'un est actif dans un groupe de travail, vous voyez les personnes qui travaillent au niveau intergroupes, avec d'autres groupes So, AC, ainsi de suite. Cela va être très utile pour le leadership des RALO également de voir comment les personnes travaillent et gèrent les relations avec les autres membres.

Je ne crois pas que Chokri soit sur notre appel d'aujourd'hui, mais je crois que c'est intéressant ce que vous avez dit sur ce système. Notre rôle sera de fournir des informations pertinentes pour peupler si vous voulez cet outil CRM, ce système de gestion, et améliorer ainsi la participation. Et tout cela est suivi et enregistré dans le système CRM. Je crois que ce sont des questions plus opérationnelles qu'autre chose. Je ne crois pas qu'il y ait quoi que ce soit qui puisse nous faire arriver à un désaccord. C'est un point de clarification, me semble-t-il. Et Chokri, je suis sûre, pourra écouter l'enregistrement de cet appel et s'informer de ce qui a été dit sur le système de gestion de la relation clientèle CRM.

Êtes-vous d'accord avec ce que je viens de dire ? Je ne vois pas de main de levée ou de demande de prise de parole. Donc nous pouvons avancer et retirer ce commentaire. Nous allons pouvoir passer au commentaire suivant. Très bien.

C'est un commentaire qui a été effectué en rapport avec les droits. Là aussi, nous avons parlé avec Pasteur Peters de cela. Le point ici, c'est

que les ALS par exemple, il peut y avoir une raison pour laquelle elles vont demander des fonds éventuels de l'ICANN.

Ce qui est dit ici, c'est que la [clarification] ne donne pas le droit aux ALS de s'attendre à recevoir des fonds de l'ICANN. C'est très strict. Mais il est possible qu'à un moment ou à un autre, ils aient la possibilité et la volonté de demander un financement à l'ICANN. Peut-être que le personnel peut en dire plus sur ce qui a été dit également par Alan. Voilà, Alan nous disait qu'il est exact qu'il est possible qu'une ALS demande et reçoive un financement de l'ICANN, mais on ne pense pas que cela se soit déjà déroulé. Est-ce qu'on doit laisser la porte ouverte ? Est-ce que ce doit être très strict ?

Nous suggérons peut-être, plutôt que d'utiliser ces termes, on pourrait changer un petit peu le libellé anglais pour laisser cette possibilité. Il est possible qu'une ALS demande un financement à l'ICANN et fasse un dossier de financement. C'est pour laisser cette possibilité à l'avenir. Je ne sais pas exactement comment exprimer cela par rapport au soutien et comment une ALS demanderait ces fonds à l'avenir. Tout cela, c'est une question de soutien financier possible provenant de l'ICANN. Donc je suggèrerais que ces commentaires soient conservés, que l'on fasse ces commentaires à l'ALAC et que l'ALAC puisse statuer à ce sujet.

Est-ce que quelqu'un veut dire quelque chose ou rebondir là-dessus ? Vous êtes d'accord pour garder ce commentaire ouvert et présent ? Je n'entends personne, donc on peut le laisser comme tel.

Heidi a la main levée.

HEIDI ULLRICH :

Par rapport à cela, je sais que cette note, cette phrase est incluse telle quelle dans toutes les demandes de dossier des ALS. Et je crois qu'il y a un protocole d'entente par rapport à cela. On essaie de voir un petit peu si c'est le cas.

Mais par rapport aux [deuxièmes fois], ce n'est pas qu'elles ne peuvent pas demander du financement ; elles le peuvent par leur RALO, par la demande budgétaire traditionnelle. Mais c'est un processus séparé qui existe. Donc en fait, ce qui est dit là, c'est que si un organisme arrive, cet organisme ne peut pas s'attendre à recevoir un financement. Mais il y a des programmes qui proposent des financements. Donc cela existe ; simplement, on ne peut pas s'y attendre. Je crois que c'est ce que veut dire le texte.

SEUN OJEDEJI :

Merci Heidi. Je crois que cet éclaircissement est utile. Donc plutôt que de dire ce qui est écrit, on peut peut-être enlever « *or receive* », donc « ou recevoir ». Je crois qu'effectivement, c'est vrai, il y a un processus pour recevoir des financements. Et c'est possible parce qu'on est ALS ou parce qu'on est d'abord membre de la RALO. Mais le texte, la formulation dit que cette option n'existe pas – en tout cas, c'est comme cela que je lis le texte. Et peut-être qu'il faudrait revoir cette partie pour clarifier les choses.

Le fait que vous soyez une ALS ne veut pas dire qu'automatiquement, vous avez accès à des fonds. Vous ne recevez pas de fonds automatiquement. Il faut passer par un processus pour les obtenir. Il faut donc demander ce financement et il reste à voir si cela devient des fonds disponibles. Mais par rapport au texte actuel, il n'est pas clair que

ce processus peut être exploité. Donc en termes de récompense ou de quelque chose qui soit dû, je pense qu'il faut clarifier ceci.

Je ne sais pas s'il y a des personnes qui sont là et qui souhaitent revoir un petit peu ou proposer une nouvelle formulation ? Sinon, nous ferons un commentaire d'ordre général là-dessus. Si vous avez une proposition de formulation, on pourra l'inclure dans notre réponse à l'ALAC. Donc je suggère que ce commentaire reste ouvert et nous passons au point suivant, à moins qu'il y ait des gens qui y soient opposés. Je ne vois pas de main levée, je n'entends pas de voix. N'hésitez surtout pas à m'arrêter et à poser des questions, parce que je parle depuis un certain temps ; donc surtout, si vous avez des questions, des clarifications, n'hésitez pas.

C'est un commentaire d'Abdulkarim par rapport au fait de devoir accréditer les demandes des ALS par rapport aux organismes mondiaux. Et nous avons beaucoup discuté de cette question des adhésions internationales. Si vous regardez les commentaires, Abdulkarim et moi-même avons eu une sorte de discussion d'allers-retours pour expliquer pourquoi c'est une bonne chose. Il faut donc clarifier les raisons pour lesquelles nous avons cette disposition. Et l'idée, c'est que tant que l'ALS n'a pas le statut d'ALS d'une autre région dans une autre RALO, c'est la clé et, je crois, ce qu'il faut mentionner. Donc il faudrait signaler cette partie et également mentionner que ceci nous convient tant que l'ALS n'existe pas dans une autre région. Je pense que, personnellement, cela me satisfait mais j'aimerais bien savoir quelles sont vos suggestions. J'aimerais bien entendre vos suggestions, savoir s'il y a des oppositions. Et je crois que pour l'instant, ce commentaire n'est pas résolu. Nous allons le laisser ouvert.

L'idée, c'est que nous ne sommes pas opposés à l'idée d'une ALS accréditée de la sorte dans une région que l'ALS choisira et dont elle deviendra membre, mais l'ALS ne doit pas appartenir à une autre région en tant que membre ; c'est cela l'idée. Y a-t-il des oppositions à cette suggestion avant de passer à la suite ? Très bien. Je ne vois pas de main levée, je n'entends personne, donc on laisse ce commentaire ouvert.

Est-ce que c'est le dernier commentaire ? Il y a un commentaire qu'on vient de dépasser. Il y en a un avant celui de Chokri. Voilà, Chokri, c'est le suivant... si une RALO « recommande », donc 5(a). Je ne sais pas si nous voyons la même chose. Il s'agit de la page 14. Si vous pouvez remonter un petit peu dans la page 14 ? Un petit peu plus haut, voilà. Je surligne cette partie dans le document Google maintenant. Voilà, c'est cela le commentaire suivant par rapport à la RALO « recommande ».

Chokri disait quelque chose ici. Pour moi, cette partie n'est pas résolue parce que Chokri n'était pas avec nous quand nous en avons discuté. J'ai apporté certaines clarifications à Chokri par rapport à cela. Est-ce que vous pouvez cliquer sur le mot « recommander », personnel, s'il vous plaît pour qu'on puisse voir le commentaire ? Est-ce que vous pouvez cliquer sur le mot « recommande » de manière à ce qu'on puisse voir ce qui s'affiche ? Voilà, c'est cela.

Le premier, c'est « recommander ». Nous ne sommes pas encore à (c), nous sommes toujours sur le premier point. Des clarifications ont été apportées à Chokri par rapport à cela et je voulais simplement dire que c'est désormais résolu. Si cela vous va, pas de main levée, je n'entends personne, donc nous pouvons indiquer que c'est résolu.

Ensuite, par rapport au 5(c), mon objectif, c'est de terminer l'appel avant la fin de l'heure de manière à ne pas prendre trop de votre temps. Je pense qu'on terminera avant la fin. Alors, ce commentaire, j'ai apporté une clarification à Chokri par rapport à celui-ci également. Il pourrait y avoir des situations où il n'est pas possible de faire des recommandations par rapport à certaines choses ; c'est possible. Dans notre région, c'est parfois le cas. Ce n'est pas forcément le cas partout, donc nous laissons ceci comme option. Alan a également fourni certaines clarifications. Je pense qu'on peut le résoudre. Donc si le personnel peut bien résoudre ce commentaire, je pense que c'est bon.

Ensuite, y a-t-il d'autres commentaires ? Très bien.

Il y a celui-ci sur les ALS mondiales. Je ne sais pas si c'est celui d'Abdulkarim. Je ne sais pas à quoi se réfère ce long commentaire. Ce long commentaire se réfère au point 2. Oui, je l'ai déjà dit. Donc il faut laisser celui-ci ouvert, comme je le disais tout à l'heure. Nous allons résumer et fournir l'intention derrière ce commentaire. Nous ne sommes donc pas opposés, mais nous demandons à ce que tant que l'ALS spécifique ne s'inscrit pas dans plusieurs régions, cela nous convient. Passons au commentaire suivant.

Ensuite, le prochain est à la page 16. Très bien. À la page 16, premier commentaire, celui-ci est par rapport à la logique fournie. L'idée est qu'une logique doit être fournie pour qu'il y ait rejet. Alan est d'accord, il faut en principe fournir une logique, mais il a également indiqué que dans certains cas, fournir la logique n'est pas possible. Et parfois, il est dans l'intérêt de l'ALS de ne pas fournir cette logique.

Donc ce qui a été suggéré, c'est que plutôt que ce qui existe actuellement, on change un petit peu les choses et on pourrait trouver une nouvelle formulation. Plutôt que de dire « il faudrait fournir une logique, etc. », peut-être qu'on peut inclure « qu'il faut normalement une logique ». Vous pouvez descendre un petit peu ? Merci. Simplement écrire qu'en principe, il faut une logique. J'ai demandé à Alan ce qu'il en pensait et je crois que c'est lui qui a suggéré ce texte, cette nouvelle formulation. Donc éliminez simplement la possibilité que le président de l'ALAC parte du principe qu'il faut absolument une logique ; c'était cela l'idée.

Je pense qu'on va laisser cela ouvert et que nous ferons un rapport à ce sujet. Nous suggérons simplement que l'ALAC donne son avis et prenne connaissance de ces commentaires. Est-ce qu'il y a une opposition à cela ? Chokri, nous vous souhaitons la bienvenue à l'appel. Je ne vois personne voulant prendre la parole. Très bien.

Commentaire suivant. C'est un commentaire au sujet de... Peut-être que le personnel a sauté un commentaire. Voyons si nous ne nous en avons pas raté un. D'accord. Il y en a un, donc, avant ce tableau, juste au point 9. Voilà. Ce que l'on dit... Est-ce que vous pouvez cliquer là-dessus ? Voilà, vous allez voir les commentaires apparaître maintenant. Voici les commentaires.

On a dit que ce n'est pas seulement l'ALAC et le personnel de l'At-Large, ce doit être l'ALAC, le leadership des RALO et le personnel ; donc il faut qu'on rajoute « le leadership des RALO ». On va donc laisser cela ouvert et il y aura un débat là-dessus avec l'ALAC.

Levez la main si vous voulez dire quelque chose ou si vous voulez effectuer un commentaire. Personne ne demande de prendre la parole, donc nous allons poursuivre et aller au prochain commentaire.

OLÉVIÉ KOUAMI : J'ai une question en français.

SEUN OJEDEJI : Olivier, allez-y.

OLÉVIÉ KOUAMI : Ma question, c'est le leadership des RALO puis le leadership de l'ALAC, quelle est la différence ? Est-ce que le leadership des RALO, ce n'est pas le conseil de l'ALAC ? Merci.

SEUN OJEDEJI : Le président et vice-président des RALO, donc les officiers et les officiels, le secrétaire. Par exemple pour AFRALO, cela va être le dirigeant d'un RALO, AFRALO, nous avons le leadership d'AFRALO et nous avons les membres de l'ALAC qui sont de la région et nous avons également qui d'autre ? Des présidents et coprésidents de l'engagement pour la région. Ce sont les personnes qui représentent le leadership d'AFRALO dans ce cas-là. Mais le leadership immédiat d'AFRALO, il y a trois dirigeants et il y a beaucoup d'autres personnes qui sont membres du leadership d'AFRALO. Et il y a des membres de l'ALAC de la région également et les coprésidents de la région.

Au niveau de l'ALAC, néanmoins, il y a 15 membres à l'ALAC et lorsqu'on arrive à l'équipe de leadership, ils sont cinq, donc la présidente de l'ALAC et une personne de chaque RALO qui sont choisies en tant que vice-présidents. Sur les 15 membres de l'ALAC, il y a cinq personnes qui font partie de l'équipe de leadership de l'ALAC et cela inclut la présidente de l'ALAC. Il y a donc chaque région qui est représentée. Donc voilà la différence. L'ALAC est différente du leadership des RALO.

OLÉVIÉ KOUAMI :

Merci.

Donc dans ce cas, dans notre cas précis, il s'agit du leadership d'AFRALO alors. J'ai compris.

SEUN OJEDEJI :

Merci beaucoup. Merci de la question, Olévié.

Je crois qu'on a fini avec nos commentaires. Sur le tableau, il y avait un commentaire également. C'était une clarification de Chokri. On n'en est pas encore là. Ce point-là, Chokri parlait des retards. Cela n'inclut pas les retards à cause de la covid-19, mais cela n'a pas été en mode pause techniquement, nous dit Alan. Cela a été sujet à des délais en raison de la pandémie et de l'environnement et de différents types de réunions de l'ICANN. Alan nous indique qu'on prendra cela en considération lorsqu'on fera la mise à jour du document, donc c'est un point éditorial. Est-ce que vous voulez faire un commentaire à ce sujet ? On va le laisser pour information, on va le laisser ouvert pour l'ALAC, donc information pour ce point. Je ne vois pas de suggestion ou de main levée. Très bien.

HEIDI ULLRICH : Seun, rapidement, l'élongation de ce processus d'application pour une demande lors de la réunion de l'ICANN est différente. Le personnel se concentre sur les réunions et sur le soutien d'At-Large, donc c'est très difficile au même moment de faire avancer ce processus. Et au même moment, c'est également l'ALAC qui doit se concentrer sur la réunion de l'ICANN et cela représenterait trop de travail à ce moment-là sur les dossiers de demandes. Ils n'ont pas le temps de se pencher sur les dossiers de demande durant les réunions de l'ICANN, donc c'est pour cela qu'il y a eu un allongement de la période. C'est un processus qu'on a utilisé beaucoup cette année en raison de la situation.

SEUN OJEDEJI : Je crois que Chokri nous dit qu'on doit noter cela. Si on ne se réunit pas dans les 90 jours, cela ne va pas poser de problème au niveau du processus ; il va y avoir un allongement de la période. Voilà ce qu'on essaie de dire. C'est intéressant de le mentionner dans notre réponse à l'ALAC dans le cadre de ce rapport.

Donc c'est résolu. Nous allons le noter comme étant résolu. Je pense que Chokri est d'accord avec nous. D'accord. Donc on va dire que cela a été résolu. Et si vous voulez prendre la parole, Chokri, vous pouvez le faire.

CHOKRI BEN ROMDHANE : C'est bon pour moi. Merci beaucoup.

SEUN OJEDEJI :

Très bien, donc c'est noté comme étant résolu.

Chokri, je crois, voulait intervenir. Chokri, vous nous dites que les points 2 et 3 sont différents. Ces critères de retrait doivent être identifiés plus clairement, vous nous dites. Donc je crois qu'il faut essayer de résoudre cela. Chokri, est-ce que vous êtes d'accord avec ma suggestion ? Je pense que cela a été résolu. Chokri, allez-y.

Nous allons donc passer au commentaire suivant. Nous avons presque terminé, il ne nous reste que trois minutes pour cet appel. Très bien.

Commentaire de Tijani : cela concerne le rôle de l'ALAC et des RALO, que l'ALAC ne contrôle pas ou ne supervise pas les RALO. Donc c'est noté par la présidence de l'ALAC et je ne pense pas qu'on ait un besoin de le mentionner comme étant une préoccupation. Je pense que c'est quelque chose qui va être corrigé, je pense que cela a été résolu et communiqué. Est-ce qu'il y a une opposition à cela ? Nous ne voyons pas de main levée et nous n'entendons personne. Vous pouvez retirer cela au niveau du personnel. Et celui-là aussi, même chose.

Donc il nous reste un seul commentaire. C'est un commentaire en rapport avec les membres individuels et les ALS étant traités sur un pied d'équité, au même niveau. L'intention ici est que la communication aille à tout le monde. Je pense que la clarification a été fournie par Alan. Si on descend un petit peu sur l'écran dans les commentaires... Et c'est également clair dans le texte. On ne dit pas qu'il est proposé qu'un membre non affilié ait autant de pouvoir qu'une ALS. Ce que cela dit, c'est que si nous communiquons directement avec les membres des ALS, nous devrions le faire également avec les membres individuels des RALO. Donc il n'y a pas de discrimination entre ces membres des ALS

non affiliés et les membres individuels des RALO. Donc je pense que nous pouvons le noter comme étant résolu, à moins qu'il y ait une opposition à cette suggestion. Très bien. Donc le personnel va indiquer cela comme étant résolu.

Et on en arrive donc à la fin de notre période d'analyse des commentaires. Et maintenant, nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour.

Ce qu'il faut noter, c'est que pour les commentaires qui restent ouverts, c'est des commentaires que je vais communiquer à l'ALAC. Si j'ai bien compris, l'ALAC a organisé un appel au cours des huit à neuf heures. Donc nous allons voir si nous pouvons communiquer ces commentaires à l'ALAC avant leur appel. Cela ne nous donne pas beaucoup de temps puisque c'est moins de 48 heures pour envoyer notre réponse à l'ALAC. Quoi qu'il en soit, nous allons essayer d'envoyer ces commentaires à l'ALAC avant le début de leur appel.

Donc notre point de travail, que les dirigeants d'AFRALO envoient... analysent et envoient les commentaires à l'ALAC.

Sarah, vous avez la parole.

SARAH KIDEN :

Bonjour à tous. Merci d'avoir dirigé ce travail.

Petit suggestion. Lorsque vous enverrez des commentaires à l'ALAC, comme nous n'avons pas beaucoup de temps, je vous demanderais de résumer et de bien leur indiquer la page de manière à ce que les gens

n'aient pas à faire défiler tout le document. C'était simplement une petite suggestion pour que ce soit plus efficace.

SEUN OJEDEJI :

Merci pour cette suggestion. Je note et j'y travaillerai.

Y a-t-il d'autres suggestions, d'autres opinions, des commentaires, des questions avant que je ne termine ? Très bien, je ne vois pas de main levée, je n'entends personne, donc je vous remercie tous. C'est bon, Sarah a baissé la main.

Donc merci à tous d'avoir participé à l'appel. Il y a deux minutes de plus depuis la fin de notre réunion. Mais merci d'avoir participé. On se retrouve sur la liste et sur les autres appels. Merci à tous et merci au personnel également et aux interprètes. Au revoir. Merci à tous et au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]